

# Ottignies Louvain-la-Neuve



## Bulletin Communal Officiel



BONNE ANNÉE ET  
MEILLEURS VŒUX !

**62**  
DÉCEMBRE  
1992

VILLE UNIVERSITAIRE JUMEEE AVEC  
JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)  
ET VESZPREM (HONGRIE)

PERIODIQUE BIMESTRIEL  
Bureau de depot:  
Ottignies Louvain-la-Neuve 1  
Editeur Responsable: Valmy Feaux  
Avenue des Combattants 40  
1340 Ottignies

## LES RUBRIQUES

- 3  
Message
- 4  
Autant Savoir
- 9  
Europe  
sans frontières
- 10  
Magazine
- 12  
CPAS Infos
- 14  
Sports - Jeunesse  
Loisirs
- 18  
Culture
- 19  
Carnet familial
- 20  
Forum
- 21  
Tribune
- 22  
Environnement

## LES TITRES

### EN EXERGUE :

#### SOUPER 3 X 20

En 1993, le C.P.A.S. organisera 4 spectacles au profit des grands-parents.



Page 10

#### J.-P. JACQUET

Homme de dialogue, l'ancien Commandant de Brigade a été reçu à l'Hôtel de Ville.



Page 11

#### TENNIS SOUS BULLE

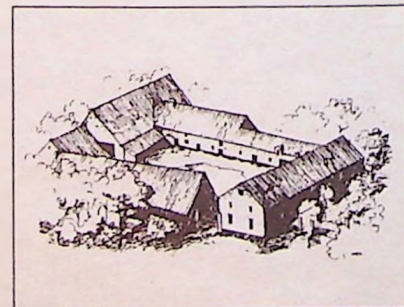
Le Complexe sportif de Blocry vous propose des tarifs avantageux.



Page 14

#### FERME DU BIÈREAU

Fondation musicale financée par la Communauté française, l'U.C.L. et la Ville. Premiers pas officiels le 16 novembre dernier.



#### CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :

Christian Rigot, Byl

#### DIRECTEUR DE L'INFORMATION :

J.M. Denies

#### AVIS À NOS CORRESPONDANTS

Vu l'abondance des matières, nous vous demandons de limiter vos messages à 10 lignes dactylographiées maximum. Merci pour votre compréhension.

## EN COUVERTURE

Visualisation du futur aménagement des abords de l'Hôtel de Ville après la construction du Centre administratif dont le permis de bâtir est actuellement à l'étude.

OFFICIEL  
BULLETIN  
COMMUNAL

N° 62  
DÉCEMBRE 1992

Bimestriel distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,  
Publicité :  
José Desmet

Avenue des Combattants, 40  
Tél. 437811 - Fax 437844

Réalisation Technique :  
Photocomposition N. Dieu-Blondiau  
et Imprimerie J. Dieu-Brichart  
Chaussée de La Croix 47  
1340 Ottignies  
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

## PROCHAINES PARUTIONS

1993

- N° 63 : 26 février
- N° 64 : 23 avril
- N° 65 : 11 juin
- N° 66 : 27 août
- N° 67 : 29 octobre
- N° 68 : 17 décembre

*Nos correspondants occasionnels voudront bien limiter leurs messages à 10 lignes dactylographiées de 60 caractères maximum.*

*Date limite de dépôt des infos :  
30 jours avant la parution.*



## BONNE ANNÉE ET MEILLEURS VŒUX

Valmy Féaux, Bourgmestre,  
Anne André, Jacques Benthuyts, Jacques Lega, Jean Sablon et Annie Galban, Échevins,  
André Obsomer, Secrétaire communal  
et tout le personnel administratif, technique et de police de la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve

*vous souhaitez de passer d'agréables fêtes de fin d'année, pleines d'allégresse et de petits bonheurs. Refermons doucement les volets sur 1992. N'en retenons que les meilleurs moments. Ouvrons ensuite largement les portes sur l'année nouvelle. Et faisons tous ensemble que cette année 1993 soit plus riche encore en événements heureux, en satisfactions diverses. Cela dépend largement de nous.*

*Ayons une pensée — un geste — à l'égard de ceux qui, parmi nous et dans le monde, ne goûteront pas aux joies de l'année nouvelle, parce que marginalisés, parce que menacés par la guerre ou la famine. Montrons leur notre solidarité ; nous en sommes capables, nous l'avons prouvé.*

*Pour les habitants de notre Ville — toujours plus nombreux — formulons le vœu que 1993 fourmille d'occasions pour mieux se connaître, s'apprécier, s'entraider. Nous avons une chance extraordinaire de vivre dans une cité à dimension humaine, où la diversité se vit au quotidien et dans l'harmonie, où chacun(e) peut trouver les moyens de s'épanouir selon ses goûts et ses aspirations. Faisons en sorte de renforcer cet esprit de convivialité qui prévaut chez nous et qui fait que chacun(e) se sent bien à Ottignies Louvain-la-Neuve.*

*Vos mandataires communaux sont là pour vous y aider ; ils sont à l'écoute de vos souhaits et préoccupations.*

*Tous ensemble, construisons pour notre Ville un avenir fait d'ouverture, de solidarité et de joie de vivre.*

Bonne et Heureuse Année 1993.

Valmy FÉAUX  
Député-Bourgmestre

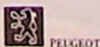
### Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

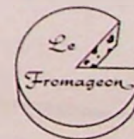
Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 61 22 50

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT 405  
L'EXPRESSION DU TALENT.



### Chronique du bien manger

*Pour pas cher nous nous régalaons  
Quand nous achetons au Fromageon.  
Demain, nous recevons ;  
Tout viendra du Fromageon.  
Porto au fût.  
Fromages du crû.  
Plats traiteur préparés.  
Pâtes fraîches façonnées.  
Charcuterie de chez nous.  
Des fromages de partout.  
Ses vins « Cuvée du Fromageon ».  
Et des yaourts de la région.*

*Avec les conseils éclairés  
Du patron Dominique,  
cuisinier diplômé.*

Le Fromageon  
Bd Martin 1  
1340 Ottignies (Centre)  
Tél. (010) 41 19 38



## AVIS OFFICIELS

### AU CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 24 novembre dernier, le Conseil communal a adopté à l'unanimité une motion portant sur la candidature de notre Ville au titre de chef-lieu de la future province du Brabant wallon et ainsi rédigée :

« Depuis plusieurs années, la ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve a marqué un intérêt à la création d'une province du Brabant wallon regroupant toutes les communes de l'arrondissement de Nivelles.

Le Conseil communal de la ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve a fait, en sa séance du 19 décembre 1989, offre aux autorités de tutelle d'accueillir les institutions provinciales et les services décentralisés qui résulteraient de la création d'une province du Brabant wallon.

Géographiquement, Ottignies Louvain-la-Neuve occupe une place centrale dans l'arrondissement de Nivelles. Il est important de veiller lorsqu'on crée une nouvelle entité provinciale à ce que le chef-lieu puisse être facilement accessible à tous les habitants.

Ottignies Louvain-la-Neuve est au carrefour d'importantes voies de communication tant en ce qui concerne le réseau de chemin de fer que les axes routiers.

Elle compte sur son territoire la plus importante université de Wallonie, avec ses 20 000 étudiants et connaît de ce fait un développement dynamique dans tous les secteurs d'activité.

Elle dispose d'emplacements idéalement situés, susceptibles d'accueillir les différents bâtiments destinés aux institutions et services provinciaux ».

### AVIS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Il nous a été signalé que des démarcheurs peu scrupuleux qui n'appartiennent pas au Service des Eaux tentent actuellement d'obtenir l'accès dans certains immeubles de votre commune en proposant de vérifier la qualité de l'eau qui y est distribuée.

Le but recherché consiste à pouvoir installer ensuite, dans ces habitations, de coûteux appareils de traitement de l'eau.

Or, nous pouvons affirmer que de tels appareils ne sont d'aucune utilité, dans la mesure où l'eau distribuée sur le territoire de votre commune est de qualité irréprochable et satisfait largement à toutes les normes, européennes ou régionales, auxquelles doit répondre l'eau livrée à la population. Elle est donc appropriée à toutes les formes de consommation, alimentaire ou autres, sans devoir subir au préalable un traitement de correction.

### ARMES DE DÉFENSE

Un A.R. du 21 septembre 1992 classe désormais dans les armes de défense (donc soumises à autorisation), toutes les armes à feu à répétition à un ou plusieurs canons lisses.

Les fusils à pompe à canon de 60 cm et plus ne sont plus en vente libre et doivent être immatriculés auprès de la police communale avant le 31 mars 1993.

#### Principes généraux

Le propriétaire de l'arme se présente, après rendez-vous,

à la police urbaine ou rurale de son domicile.

Il sera muni de l'arme et, dans la mesure du possible, de tout document permettant de vérifier que l'arme est bien concernée par la procédure d'immatriculation.

L'immatriculation est gratuite et sera dans la mesure du possible immédiate.

Pour votre rendez-vous contacter la police de Ottignies L.L.N.

Tél (010) 437882  
ext 873 ou 875.



## VIE PARTICIPATIVE

### AMNESTY INTER-NATIONAL

Le Groupe 54 d'Ottignies attire l'attention de l'opinion sur les multiples violations des droits de l'Homme en Turquie. Déchiré par la rébellion kurde, le sud-est du pays est le théâtre d'exécutions extra-judiciaires perpétrées par de véritables escadrons de la mort. Les meurtres de villageois et de personnalités politiques locales dans lesquels les forces de sécurité sont impliquées se comptent par centaines. De plus, malgré les protestations des autorités turques, la torture reste, dans les prisons, un phénomène largement répandu et de nombreux cas de mort en détention ne cessent d'être recensés.

Le Groupe 54 a participé cette année à de nombreuses campagnes internationales : la dernière en date concerne les violations des droits de l'Homme exercées aujourd'hui encore à l'encontre des Indiens des Amériques. Le récent prix Nobel de la Paix est là pour en témoigner. L'annonce d'une libération est venue, fin août, couronner les multiples efforts des membres du Groupe : celle de Nezameddin Movahed, prisonnier d'opinion iranien, adopté par le groupe.

Renseignements :  
(010) 451755 - 656395  
614041.

### CAUSES COMMUNES

« De graves et massives violations des droits de l'homme continuent de se produire sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Le conflit militaire en Bosnie-Herzégovine, dont le but est le « nettoyage ethnique », demeure une préoccupation prioritaire. (...) Suite à sa mission, le Rapporteur Spécial veut souligner que, depuis sa première visite en août 1992, les droits de l'homme continuent d'être violés de manière constante en Bosnie-Herzégovine et qu'il a même pu en constater l'augmentation ».

Tadeusz MAZOWIECKI  
Ancien Premier Ministre  
de Pologne  
Rapporteur Spécial de l'ONU  
en ex-Yougoslavie

La région visitée et adoptée par Causes Communes B.W. est située autour d'Unesic, à ± 50 km de Split. Il s'agit en fait de 11 villages dans une zone qui n'a pas été trop touchée par les combats. Ces villages ont connu un exode de la population en âge d'être active : fuite devant l'éventualité de combats et volonté de ne pas être embrigadé dans l'armée. La population restant dans les villages est évaluée entre 4 000 et 6 000 personnes, essentiellement des personnes âgées et des jeunes enfants.

Les conditions d'habitat et d'alimentation dans cette zone sont correctes. Une partie de la population ayant quitté ces villages est réfugiée le long de la côte. En particulier, un camp accueillant 600 personnes est organisé à Split dans un terrain

de camping. L'action de Causes Communes B.W. se concentrera sur un programme médical et éducatif dans les villages. Deux autres pistes d'actions sont également lancées par Causes Communes : la construction d'une pharmacie (+ restauration d'un dispensaire) et l'envoi de cadeaux pour la Noël aux personnes accueillies dans le camp de Split.

D'après les informations recueillies sur place, le logement se fait dans des tentes militaires d'où un évident problème de résistance aux intempéries. La nourriture de base est assurée dans une cantine collective. Les sanitaires, dont les lavabos, sont placés à l'air libre (ce camping fonctionne l'été).

#### Que pouvez-vous faire ?... et tout de suite

1. Adhérer à l'opération « Causes Communes » en soutenant votre commune par le renvoi à l'Hôtel de Ville de la « motion du citoyen ».
2. Participer financièrement à l'opération en remplissant un ordre permanent et en le renvoyant à l'Hôtel de Ville (pendant un an, vous vous engagez à verser 150 F, 300 F ou plus par mois).
3. Déposer des couvertures au local de la Croix-Rouge situé, rue de la Station 9 (bâtiment à l'arrière du CPAS).
4. Prendre l'initiative d'une action originale dont les bénéfices seraient versés à l'opération « Causes Communes » en faveur de UNESIC.

Attention,  
un seul numéro de compte  
pour l'ensemble  
de l'opération :  
**096-1234567-69**

Pour tout complément d'information, s'adresser à Bernard Theys à l'Hôtel de Ville,  
Tél. : (010) 437861

#### L'aide à l'ex-Yougoslavie

L'Échevin de la Jeunesse, Annie Galban, remercie les différents mouvements de jeunesse qui se sont mobilisés pour distribuer dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies Louvain-la-Neuve, les formulaires Causes Communes.

Si votre association souhaite poursuivre cette action solidaire, nous pourrions tous ensemble, organiser une marche parrainée, une bourse aux jouets ou autre chose et verser ainsi les bénéfices au compte de l'opération.

#### Avis aux amateurs !

Prendre contact avec Annie Galban : (010) 437860.

Rappel :  
au Centre culturel et artistique d'Ottignies Louvain-la-Neuve le 12 janvier 1993 à 20 h spectacle avec de nombreux artistes connus, organisé par la Commune de Court-Saint-Étienne en collaboration avec la Ville d'Ottignies L.L.N.

Réservations :  
C.C.A.O. - Tél. (010) 410175  
Foyer culturel d'Ottignies L.L.N.  
Tél. (010) 413726.

**PIERSON**  
C'est BON

010/41.42.43

**PNEUMATIQUE D'OTTIGNIES**

Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73  
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290

**CHAUFFAGE M. HERMAN**

- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4  
1340 Ottignies

☎ (010) 416887



## TÉLÉVIE

**LA LEUCÉMIE  
PEUT ÊTRE VAINCUE**

L'opération **TÉLÉVIE** a un impact considérable en Belgique : depuis sa création en 1989, elle a permis de financer le travail de 135 chercheurs dans le domaine de la cancérologie et de la leucémie en particulier.

Cet élan de solidarité doit continuer ; la recherche est un travail de longue haleine que seul un effort soutenu fera progresser. Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, RTL-TV lancera donc le cinquantième **TÉLÉVIE** en faveur du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Tous les cinq jours un enfant meurt du cancer. Avant 1960, deux enfants atteints sur dix pouvaient espérer une guérison. Depuis cinq ans le **TÉLÉVIE** se bat pour que ça n'arrive plus. Aujourd'hui sept enfants sur dix en réchappent.

Comment soutenir l'opération ?  
En portant le pin's **TÉLÉVIE**

À l'occasion du 5<sup>ème</sup> anniversaire du **TÉLÉVIE** une série spéciale de 5 pin's a été créée. Chaque pin's sera remis au pris de 200 F, la série complète de 5 pin's au prix de 1 000 F.

### Dates du **TÉLÉVIE** 1993

Durée :  
1<sup>er</sup> janvier au 20 mars 1993

Train **TÉLÉVIE** :  
samedi 13 et dimanche 14 mars 1993

Soirée finale :  
samedi 20 mars 1993

Numéro de compte  
**TÉLÉVIE / FNRS**

000-1304871-26 (s.v.p. ne pas oublier d'utiliser chaque fois la même référence quand vous faites un versement).

## COMMUNIQUÉS

### PLUS DE 60 ANS

*BIEN-ÊTRE ET PRÉVENTION*

Éditée par « Question Santé », cette petite brochure aborde de façon très résumée différents thèmes ; adresses et renseignements pratiques permettent aux personnes intéressées de rechercher des informations plus détaillées.

Pour l'obtenir, il suffit de faire la demande au Service social communal (Tél. 4378 11, le matin).

### PORTES, PORTAILS, PORTIQUES DE WALLONIE

Le Ministre wallon de l'Aménagement du Territoire accorde une aide pour toute mise en valeur des portes, portails et portiques de Wallonie pour autant qu'ils soient visibles depuis la voirie et participent à la qualité des espaces publics.

L'aide peut atteindre 250 000 F pour la rénovation, 100 000 F pour l'animation-promotion collective. La subvention est accordée pour l'entretien, la réparation, la restauration et l'aménagement de ces éléments. Les dossiers complets doivent être rentrés pour le 30 avril 1993 auprès de Jacqueline Lemaire, avenue du Mont Kemmel 35 à 1060 Bruxelles (Tél. (02) 3809949).

Une action collective de promotion sera menée conjointement par le service Tourisme de la Ville et le Foyer culturel.

Celle-ci devrait permettre, entre autres, l'élaboration d'un répertoire illustré des portes, portails et portiques « remarquables » de l'entité.

Afin de mener à bien cette entreprise, nous souhaiterions que chacun d'entre vous participe à l'inventaire de ce patrimoine au moyen du coupon ci-dessous.

**LE BRUIT  
NUIT**

**Pensez-y !**

Voir article p. 22

À renvoyer au Service Tourisme, avenue des Combattants 40, 1340 Ottignies LLN.

(\*) Porte

(\*) Portail

(\*) Portique

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

PAPETERIE



« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/41 19 19



## PARENTS DE QUARTIER

POUR ACCUEILLIR UN ENFANT EN DIFFICULTÉ



### Qu'est-ce que le service « Parents de quartier » ?

Reposant sur un réseau d'une vingtaine de Parents de quartier (couple ou individuel) il a pour tâche de répondre aux demandes d'aide émanant d'enfants ou de jeunes en difficulté en attendant qu'un service adapté puisse prendre le relais. Les situations les plus diverses peuvent se présenter : accident de voiture des parents, enfant seul dans la rue le soir, conflit familial, ... Une équipe coordonne les actions et assure les permanences.

### Quelle est la mission d'un « Parent de quartier » ?

Point d'ancrage du service dans son quartier, le Parent de quartier a accepté « d'être là » quand un jeune ou un enfant connaît une difficulté. « Être là » signifie accueillir, écouter, héberger si besoin. Une affiche spéciale apposée à la fenêtre signale son appartenance au service, permettant ainsi à l'enfant qui rencontre un problème de s'y présenter spontanément. Le permanent du service peut également confier un jeune au Parent de quartier.

### Comment devient-on « Parent de quartier » ?

Dès réception de la candidature, l'équipe de coordination procède à une enquête qui doit permettre de s'assurer que les conditions d'accueils sont réunies (disponibilité, motivation, conditions matérielles, etc.)

Les critères minima sont bien évidemment d'être de bonne conduite, vie et mœurs, d'avoir au moins 25 ans, d'habiter Ottignies Louvain-la-Neuve et de pouvoir offrir un peu de disponibilité.

### Cette action vous intéresse ? Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez le service « Parents de quartier » au (010) 437811.

## UN BUGGY, UN RELAX, UN COUSSIN À LANGER...

... dont vous n'avez plus l'usage mais toujours en bon état. C'est ce que cherche le service « Parents de quartier » pour pouvoir accueillir efficacement les jeunes enfants qui lui sont confiés.

Il suffit de contacter le service au 437811 (enlèvement assuré).

## CALENDRIER

22.01.93 - 18 h 30

Grange du Douaire  
Réception des personnalités locales

20.03.93 - 19 h 00

Stimont  
Grand feu de la Saint-Grégoire

20.03.93 - 21 h 00

Centre sportif des Coquerées  
Bal du Bourgmestre  
(Orchestre : « The New Ramblers »)

## FOIRE COMMERCIALE 1993

Du 14 au 23 mai 1993

Parking du Douaire

Nombreux exposants

Animations et variétés

Claude Prévôt : tour de chant et poésie

Renseignements : (010) 413465

## TÉLÉPORT

BELGACOM PARTICIPE

Benoît Remiche, Président du Conseil d'Administration de BELGACOM et Bessel Kok, Administrateur délégué, communiquent que, lors de la séance du Conseil d'Administration du 24 novembre, il a été décidé de prendre part au projet Téléport de Louvain-la-Neuve.

Un téléport est un complexe de communications qui met à la disposition du client des réseaux téléphoniques, télex et de transmission de données, des réseaux privés et des nouveaux services de télécommunications tels que le vidéotex, la télécopie, les services de messagerie électronique, la visioconférence, la transmission d'images, le RNIS,...

Un centre de télécommunications inter-entreprises peut être installé dans le parc du téléport comme soutien à ces services, dans un bâtiment spécialement équipé à cette fin.

En effet, il s'agit de bâtiments intelligents qui sont équipés de toutes les structures d'information possibles (commutateurs automatiques, salles de visioconférence) qui sont louées à des entreprises. L'activité de ces entreprises se concentre en général sur le traitement et la transmission intensifs de l'information.

Le téléport de Louvain-la-Neuve espère attirer principalement les multinationales ayant des besoins considérables en matière de télécommunications. BELGACOM est opérateur de services de base importants mais offre en plus d'autres services allant jusqu'à la gestion totale des réseaux pour des tiers.

La participation de BELGACOM au capital est de 51 %, ce qui revient à 25,5 millions de FB.



## CROIX-ROUGE

SERVICES NOMBREUX ET EFFICACES

Au moment où l'année 1992 se termine, la Croix-Rouge Section d'Ottignies LLN vous remercie pour la manière chaleureuse avec laquelle vous avez répondu aux différents appels que la conjoncture nationale et internationale nous a contraints de lancer.

Que ce soit pour la Yougoslavie (sucre, savon, couvertures), la Somalie, la Hongrie, ainsi que pour d'autres opérations ponctuelles (semaine de la C.R., vente de vignettes, etc.), votre générosité a été magnifique et nous vaut d'être une des meilleures, sinon la meilleure du Brabant Wallon.

En contrepartie, il est peut-être utile de rappeler que nous offrons de nombreux services rarement réunis dans une seule ville. C'est ainsi que le prêt du matériel sanitaire offre l'éventail complet de tout ce dont un malade ou un convalescent peut avoir besoin chez lui. De la paire de béquilles au lit électrique avec matelas anti-escarres, la panoplie est complète et peut ainsi faciliter la vie des malades et de leur entourage.

À la fin octobre nous avons procédé à 1 928 prêts.

Le service régulier d'ambulance gère 5 véhicules équipés des derniers perfectionnements, de quoi rendre les déplacements des malades le plus confortables possible.

Il ne faudrait pas passer sous silence les autres services que la Croix-Rouge d'Ottignies LLN peut vous rendre. C'est ainsi que de nombreux bénévoles participent comme secouristes aux manifestations sportives et autres organisées sur le territoire de notre Ville.

La plus importante est les 24 heures de LLN qui nécessite la présence de plus 100 personnes (médecins, infirmières, secouristes, ambulanciers) et de 10 ambulances.

La délivrance de différents brevets (secouristes, ambulanciers, moniteurs, etc.) à des jeunes (benjamins), à des adolescents (juniors) et à des adultes est aussi un des buts de la Croix-Rouge d'Ottignies LLN.

Cinquante d'entre eux se verront délivrer un brevet début janvier 1993 et ce après y avoir consacré une cinquantaine de soirées.

Dans la mesure de nos moyens, nous essayons aussi d'apporter une aide efficace et discrète à ceux, belges et étrangers, qui font appel à nous.

Quant à notre Service Bibliothèque, il distribue des livres et périodiques dans les cliniques et les homes.

La collecte de sang est aussi une de nos activités primordiales. La Clinique Saint-Pierre a besoin de  $\pm$  6 200 poches de sang par an et nous parvenons à en collecter 3 500.

Chacun de nous, pour lui-même ou pour un proche, aura sans doute besoin de sang et ce à l'occasion d'un accident ou d'une opération.

Un effort de nos concitoyens est absolument nécessaire pour augmenter le nombre de dons de sang.

Nous sommes également heureux de pouvoir mettre nos locaux à la disposition d'organismes et d'associations, privées momentanément de lieux de réunions.

Toutes ces activités requièrent des bénévoles.

Dans un monde de plus en plus matérialiste avec des heures de travail qui diminuent, des congés qui augmentent et des mises à la pension anticipée, il serait souhaitable que ceux qui le peuvent (et ils sont nombreux) consacrent quelques heures par semaine ou par mois à une de nos nombreuses activités que, sans votre aide, il ne nous est pas possible d'assurer.

Merci pour tout ce que vous avez fait, merci pour tout ce que vous ferez.

Joyeux Noël et Bonne Année 1993.

Jean-Marie GOUGNARD  
Président

### Prochaines collectes de sang

1341 Ottignies  
Rue de la Station 9  
9 janvier 1993  
6 février 1993

1342 Limelette  
Avenue de Jassans 7  
11 mars 1993

1348 Louvain-la-Neuve  
Place de l'Université 25  
9 février 1993  
3 mars 1993

### Renseignements utiles (à conserver près de votre téléphone)

Adresse :  
Rue de la Station 9  
1341 Ottignies LLN

Téléphone :  
(010) 41 43 41

Prêt matériel sanitaire :  
(010) 41 07 41

Ambulances :  
(010) 41 43 41



serrurerie décorative de style  
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !  
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !  
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !  
toute la serrurerie décorative de style !  
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !  
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !  
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

# MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/41 41 61





## EUROPE DES CITOYENS

Plus de la moitié d'entre nous se sentent, d'après un sondage réalisé l'an dernier, « quelquefois ou souvent européens ».

Ce sentiment d'appartenir à une entité européenne supranationale prouve qu'en affirmant, en 1968, « L'Europe, ce n'est pas seulement des industriels, des agriculteurs et des technocrates, l'Europe, ce n'est pas seulement celle des gouvernements, des Parlements ou des administrations, ce doit être celle des peuples, des travailleurs, celle de la jeunesse, celle des hommes », les décideurs européens d'alors s'engageaient dans une voie qui trouve aujourd'hui sa consécration.

Car le Traité d'Union Européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992 nous offre officiellement la « Citoyenneté Européenne ».

Bien sûr, l'idée n'est pas neuve. Elle a fait son apparition il y a près de 10 ans, lorsque les Ministres des 12 États membres de la CE ont recherché ensemble les moyens de renforcer la cohésion culturelle des 340 millions d'européens que nous sommes. À cette époque, et plus encore dès la décision de créer un Marché Unique sans frontières au 1<sup>er</sup> janvier 1993, cela signifiait principalement avoir le droit de circuler librement en Europe.

Le Traité d'Union Européenne établit le concept « Il est institué un citoyenneté de l'Union » ; dit qui peut en bénéficier : « toute personne ayant la nationalité d'un État membre » et définit les droits qui y sont assortis. Car la citoyenneté européenne est avant tout un concept juridique : ce sont de nouveaux droits spécifiques qui viennent s'ajouter à ceux qui nous sont déjà reconnus par la constitution belge.

### 1. La libre circulation, le droit d'établissement

Libre circulation signifie que n'importe quel ressortissant de la CE peut voyager sans

entraves entre les 12 États membres. Le passeport européen, l'absence de contrôles aux frontières en sont les signes tangibles. Mais avant d'instaurer cette liberté, différentes questions devaient être réglées : comment surveiller les milliers d'immigrants de pays tiers ? Comment lutter contre le trafic de stupéfiants, contre le banditisme et le terrorisme international qui vont profiter de l'ouverture des frontières intérieures ? Il est clair que les contrôles aux frontières extérieures des 12 sont maintenus sinon renforcés. Mais, en plus, différentes initiatives ont été prises : par exemple, en ce qui concerne la lutte contre les stupéfiants, un bureau européen de police « EUROPOL » a été créé.

Chez nous, la libre circulation est déjà une réalité depuis le 19 juin 1990 : la Belgique, ainsi que les Pays-Bas, le Luxembourg, la France, l'Italie et l'Allemagne ont signé les Accords de Schengen qui ont permis l'ouverture des frontières et entraîné une coopération accrue entre les polices, d'entraide judiciaire en matière pénale, d'extradition et de lutte contre le trafic de drogue.

Instaurer le droit d'établissement exigeait la reconnaissance ou la mise en place d'une équivalence des diplômes et des qualifications professionnelles. Mais il n'était pas question de limiter ce droit aux seuls actifs : d'où une nécessaire harmonisation de la législation sociale. Les retraités, les étudiants peuvent aujourd'hui

s'établir ou étudier dans n'importe quel pays de la Communauté européenne ; ils jouiront des mêmes droits que les nationaux.

### 2. Droit d'éligibilité et de vote

Chaque « citoyen européen » pourra voter et se faire élire dans n'importe quel État membre, aux élections européennes et aux élections communales.

Bien évidemment, ces droits sont réservés aux seuls ressortissants de la Communauté européenne, et à la condition qu'ils soient résidents dans l'État membre de la Communauté, ce qui concerne tout de même près de 4 millions d'européens dont 500 000 résidents en Belgique.

### 3. Protection diplomatique et consulaire

Dorénavant, dans les pays étrangers où il n'y a pas d'ambassade ou de consulat belge, nous pourrions bénéficier de la protection conférée aux ressortissants d'autres pays de la Communauté auprès de leurs propres ambassades. Ceci va dans le sens d'une simplification des procédures administratives et de formalités dont nous nous réjouissons.

### 4. Le droit de pétition auprès du Parlement européen

Ce droit permettra d'obtenir réparation d'un préjudice subi pour autant qu'il s'agisse d'un sujet relevant des domaines d'activités de la Communauté,

de même, tout citoyen pourra déposer plainte au Parlement Européen, auprès d'un médiateur spécialement désigné à cet effet. S'il estime qu'il y a une mauvaise administration dans l'action d'une des institutions de la Communauté, à l'exception de la Cour de Justice.

Le drapeau bleu assorti des douze étoiles et le passeport européen, demain, le permis de conduire et l'ECU, monnaie commune, sont autant de signes qui marquent concrètement notre appartenance à l'Europe. Mais au-delà de ces symboles, il y a la conscience d'une identité qui se forge : le 9 mai 1950, Jean Monnet, un des grands « penseurs européens » déclarait : « L'Europe ne se fera pas en un coup ni dans une construction d'ensemble ; elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Ces réalisations, je viens de vous en décrire quelques unes. Elles renforceront sans nul doute l'identité européenne qui est, à mon sens, un élément essentiel de cette Union Européenne que nous recherchons ; tout en préservant la diversité des patrimoines nationaux, elle nous enrichira par l'échange, une curiosité mutuelle et une meilleure compréhension des peuples.

Anne ANDRÉ-LÉONARD  
1<sup>er</sup> Échevin  
Député Européen

## Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Cérroux-Mousty

Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés

Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h  
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926

Produits de qualité et qualité du service

1992



## ÉCHOS

### ÉVEIL À LA VIE... ÉVEIL MUSICAL

Ils étaient un peu plus de 200 le samedi 24 octobre 1992 à participer au Colloque sur le thème « Le tout-petit et la musique ».

Organisé à l'initiative conjointe de l'Échevin de la Culture et du C.P.A.S., avec la collaboration des Jeunesses Musicales du Brabant et de l'O.N.E., la journée fut consacrée à la découverte et à l'exploration du monde sonore comme mode de développement du langage, de l'apprentissage de la concentration et de l'intégration de la coordination motrice chez les tout-petits.

Ce colloque était une première étape dans ce que chacun des participants voudrait être une nouvelle approche éducative. Le vœu unanime exprimé par Monsieur l'Échevin Benthuis est que dans des stades suivants puissent être organisées des initiations au langage musical et au monde sonore pour les gardiennes, les puéricultrices, les institutrices et les instituteurs de l'entité communale.

L'idée de créer des ateliers pourrait permettre aux différents intéressés de travailler « en situation » avec des animateurs de Jeunesses Musicales.

Si l'on peut dire que la musique agit en symbiose avec le développement global de l'enfant, elle lui apporte une source de joies, de découvertes et l'enfant tout naturellement s'appropriera la musique.

### SOUPER DES 3 X 20



Très gros succès pour Christine Mosseray et Claudine Pieret, deux habitantes de Limelette, lauréates du Festival du Rire de Rochefort, lors du goûter annuel des 3 x 20 organisé par le C.P.A.S. au Centre culturel.

« Les Jolies Petites Fleurs » que sont Claudine et Christine ont donc « fait leur samedi le vendredi » et Jacques Otlet, Président du C.P.A.S., peut envisager sereinement l'organisation, en 1993, de quatre spectacles au lieu de deux au profit des grands-parents.

PIERSON  
C'est BON



010/41.42.43

**Etablissements PIERRE MOTIN et FILS**

*Cadeaux - Electroménager - Poèlerie  
Listes de mariage - Location de vaisselle*

Avenue Provinciale 15-17 - 1341 Céroux-Mousty (Ottignies) - Tél. (010) 41 34 65

## LA CONQUISTA

UN MUR-TÉMOIN

Il n'était pas possible de passer sous silence le 500<sup>e</sup> anniversaire du plus grand génocide de l'histoire : la « découverte » du Nouveau-Monde par Christophe Colomb.

La fresque « Cyclone des Races » peinte par Francisco Rivero et inaugurée le 30 octobre dernier est située entre le restaurant universitaire « Le Sablon » et le Théâtre Jean Vilar sur le site universitaire.

Elle se veut l'écho d'un continent imprégné tout autant de

culture indienne qu'africaine ou latine.

L'A.G.L., le Centre culturel du Brabant wallon, présidé par l'Échevin Jacques Benthuyts, la Ville et l'U.C.L. sont à la base de cette initiative culturelle relevant de la création contemporaine, de l'éducation permanente et du domaine de l'interculturel.

Souhaitons que ce mur-tribune favorisera la compréhension de l'autre et ouvrira les yeux et l'esprit du public à plus d'universalisme.



## JEAN-PIERRE JACQUET

HOMME DE DIALOGUE



Originaire de Lustin, Jean-Pierre Jacquet a passé 35 ans dans la gendarmerie.

Arrivé à Ottignies en 1973, il sut se faire apprécier par son sens du dialogue.

Il a exercé son métier par vocation et a toujours aimé la qualité et la quantité.

Le point culminant de sa carrière ?

La visite du Pape en mai 1985.

Aujourd'hui à la retraite, le Commandant Jacquet a été fêté par les autorités communales qui lui ont offert une splendide aquarelle peinte par notre concitoyenne Mme Monique Mouchet.

## JOURNÉE DE L'EMPLOI



La 8<sup>e</sup> Journée de l'Emploi organisée par l'Échevin des Affaires sociales Mme Annie Galban-Leclef, que l'on voit sur notre photo en conversation avec une des 5 000 personnes venues à la recherche d'un emploi, a connu un gros succès dû principalement à la présence de 60 entreprises dont de nombreuses agences d'intérim offrant des emplois immédiats et à une récession économique grandissante.

Rappelons aussi que l'accès aux stands fut permanente.

## LES GESTES QUI SAUVENT !...

1000 Communes pour l'Environnement Européen

Certificat d'attribution du LABEL 1992

à la Ville de : **Ottignies-Louvain-La-Neuve**

Pour la conclusion du contrat programme avec :

les associations : Service Top-council du Brabant wallon, Association pour la protection de la nature et de l'environnement dans les Ardennes brablonnoises.



ASSOCIATION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE  
Union des Villes et Communes belges unies  
Le Président  
J.-C. VAN CAUSEBERGHE

Le 26 Octobre 1992  
Les membres du jury

Pour les actions menées dans le cadre de l'amélioration de l'environnement communal



INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE  
Fédération d'Associations d'Environnement wallon  
Le Président  
J. TUNY

Avec l'appui du Ministère de l'Environnement pour le Région wallonne, du Ministère des Affaires Institutionnelles pour le Région wallonne, du Fonds de l'Environnement de la Fondation Roi-Baudouin ainsi qu'à une donation de la Loterie Nationale et de la Communauté Européenne.

En octobre 1991, notre Ville avait posé sa candidature pour devenir une des 1 000 communes pour l'environnement.

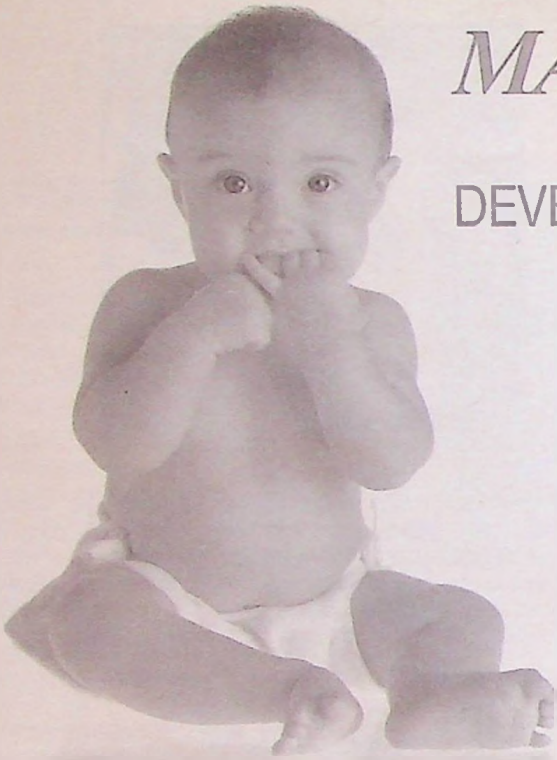
Sélectionnée par le Jury, son projet a obtenu le Label 1992 comme l'atteste le diplôme reproduit ci-dessus.

Notre Ville travaille en collaboration avec l'APNE et le SECQB.



CPAS

# ...JE CHERCHE UNE MAMAN D'ACCUEIL



DEVENEZ "GARDIENNE D'ENFANTS"  
CHEZ VOUS AVEC L'AIDE  
DE L'O.N.E. ET DU C.P.A.S.

**C.P.A.S.** OTTIGNIES L-L-N  
TEL. **43.65.11**

Edit. Resp. J. OTLET - Président

## RECRUTEMENT IMMÉDIAT

### GARDIENNES À DOMICILE

**Conditions indispensables :**

- être capable d'accueillir chez soi des enfants de 0 à 3 ans dont les parents travaillent ;
- offrir une atmosphère chaleureuse dans laquelle s'épanouissent les enfants ;
- éduquer en collaboration avec les parents, les enfants de moins de 3 ans.

**Si vous êtes intéressée :**

- prenez contact avec le service gardiennes au 20, avenue du Douaire à Ottignies ;
- téléphonez dès à présent pour fixer rendez-vous (436511).

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

### Les Galeries Meublax de la maison STORMACQ

Saïons, salles à manger,  
chambres à coucher,  
petits meubles,  
tapis en laine,  
matelas et sommiers,  
grand choix d'articles  
pour cadeaux



Rue E. Berthet 49  
1341 Céroux-Mousty Tél.612104

### Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1<sup>er</sup> 33 1991  
1342 Limelette

Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,  
caoutchouc

Treillis en tous genres,  
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

Presse - Librairie - LOTTO

Fournitures scolaires

et bureau

Livres comptables

EXACOMPTA

Stylos

Photocopies

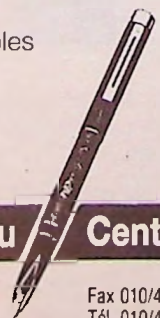
Vidéo Club

Service Fax

### Librairie du Centre

Boulevard Martin 16  
1340 Ottignies

Fax 010/412920  
Tél. 010/413672





## À PROPOS DES NOUVEAUX LOGEMENTS DE LA LIMERIE

À l'occasion de la pose de la première pierre de l'immeuble de logements pour personnes âgées, j'ai comparé publiquement le projet de mon prédécesseur à la présidence du C.P.A.S., Mme Lewalle-Tilquin, et celui dont la construction est en cours. Ce qui donnait ce qui suit :

### Projet 1988

— 20 logements de  $\pm 50 \text{ m}^2$  dotés de garages  
— coût au logement pour la Ville : 3,4 millions hors TVA et frais d'étude

### Projet 1991

— 36 logements répartis en :  
8 de  $\pm 50 \text{ m}^2$   
28 de  $\pm 30 \text{ m}^2$   
pas de garages  
— coût au logement pour la Ville : 1,2 millions hors TVA et frais d'études.

Depuis cette comparaison, à laquelle je n'avais pourtant attaché aucun caractère polémique, je suis victime d'attaques revencharades et mesquines de l'opposition PSC, laquelle ne peut pas admettre que le projet de ses leaders de 1988 n'était pas crédible, ni financièrement, ni socialement.

Il faut rappeler qu'à ma prise de fonction au C.P.A.S. en juin 1989, le projet définitif de construction de 20 appartements de standing à la Limerie était terminé et prêt à être mis en adjudication alors que l'autorité subsidiaire n'avait pas encore approuvé l'avant-projet... En d'autres termes, mon prédécesseur avait engagé le C.P.A.S. et la Ville pour plusieurs millions d'honoraires d'architectes et de bureaux d'études sans en avoir reçu les autorisations préalables, ni même obtenu les garanties de subsides indispensables à la réalisation d'un tel projet.

Quatre millions pour un appartement de  $50 \text{ m}^2$ , même avec garage, cela dépassait l'entendement et n'entraînait absolument pas dans les missions d'un C.P.A.S. ! Comment en effet admettre que les crédits réservés pour répondre aux besoins des moins favorisés d'entre nous soient engouffrés dans une réalisation immobilière de luxe réservée à quelques privilégiés ?

Plusieurs millions d'honoraires étant engagés, annuler le projet

et le recommencer était impensable car alors le C.P.A.S. perdait purement et simplement tous les frais engagés.

J'ai donc choisi de négocier avec les architectes afin de retravailler le projet tout en conservant le bénéfice du travail déjà réalisé et facturé.

Nous avons donc conservé la structure initiale du premier projet et multiplié les possibilités de logements à l'intérieur de celui-ci. Cette méthode nous a permis de diminuer de trois fois le prix de revient au logement pour la Ville et d'en augmenter considérablement le nombre en passant de 20 à 36 dans la même structure.

Je le répète, Mesdames et Messieurs les détracteurs du projet actuel, l'immeuble dont la construction est en cours n'est peut-être pas parfait mais il aura prochainement le mérite d'exister et de répondre à la demande d'au moins 36 de nos aînés qui en ont réellement besoin, et pour un prix acceptable pour les finances communales.

En 1988, les Intérêts Communaux-PSC voulaient acquérir le

château Balzat, en face de l'Athénée, pour le transformer en 8 ou 10 logements pour personnes âgées, dont coût pour la Ville d'une vingtaine de millions au moins (sans subsides).

Parallèlement, ils soutenaient la réalisation des 20 appartements de luxe à 4 millions pièce à charge du C.P.A.S. ; ce qui aurait amené l'ardoise à quelque 100 millions pour satisfaire 30 demandes en tout !

Ce n'est pas le choix que nous avons retenu et après de nombreuses heures d'études et autant d'analyses financières, le C.P.A.S. a choisi de réaliser le projet actuel, lequel est certes moins luxueux mais offre le nombre, le confort et la sécurité pour un investissement communal limité à quelque 50 millions.

Il s'agissait d'un choix politique et social que je laisse à chacun le choix de juger en toute liberté.

J. OTLET

Président du C.P.A.S.  
Conseiller communal

## AU CONSEIL DU C.P.A.S.

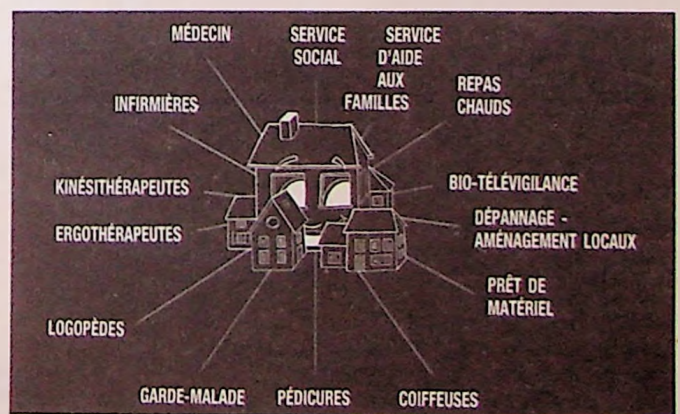


Mère de cinq enfants, militante familiale, membre active de « Vie féminine », Anny Gilot-Couder a tout naturellement rempli plusieurs mandats au C.P.A.S., et encore au cours de ces deux dernières années. Sa conviction et sa longue expérience en ont fait un membre écouté du Conseil.



Monique Abeels-Blanchart, elle aussi ancienne conseillère du C.P.A.S., vient de prendre le relais. Mère de famille, kinésithérapeute et ostéopathe soucieuse de prévenir plutôt que guérir, elle n'envisage pas la santé sans un environnement humain, où tout l'être s'épanouit.

## SERVICES DU C.P.A.S.





## SPORTS

### COMPLEXE SPORTIF DE BLOCRY

#### TENNIS SOUS BULLE

Trois terrains sous bulle chauffée d'une qualité exceptionnelle sous une structure gonflable double toile de tout dernier cri.

Jusqu'à fin mars il est possible de réserver un jour et une heure couvrant toute la période.

#### Prix de location d'un terrain

1. Semaine avant 17 h 00

À l'heure : 350 F.

Abonnement : 325 F. x le nombre de semaines.

Universitaire avec carte tennis : (2 cartes)

— à l'heure : 300 F.

— abonnement : 275 F. x le nombre de semaines.

2. Semaine de 17 h 00 à 19 h 00 et de 22 h 00 à 23 h 00

À l'heure : 400 F.

Abonnement : 375 F. x le nombre de semaines.

3. Semaine de 19 h 00 à 22 h 00

À l'heure : 450 F.

Abonnement : 400 F. x le nombre de semaines.

4. Week-end

À l'heure : 400 F.

Abonnement : 350 F. x le nombre de semaines.

Les abonnements se prennent au service de réservation, sur place ou par téléphone : (010) 450435.

Les heures sont attribuées en fonction de l'introduction des souhaits.

**Soyez attentifs à nos publicités. Il y aura des tarifs avantageux durant le mois de décembre 1992 et durant le mois de janvier 1993.**

### PISCINES DE BLOCRY

#### NAGE LONGUE DISTANCE

Des séances réservées aux nageurs de longues distances et de toutes les forces.

La piscine est équipée de lignes de nage et partagée en trois niveaux de force pour permettre aux nageurs d'effectuer leurs longueurs suivant leur rythme.

#### Horaire :

Mardi de 8 h à 9 h

Mercredi de 19 h à 20 h

Samedi de 15 h à 16 h

(à partir du 1.1.93)

Dimanche de 9 h à 12 h

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez au (010) 450242.

### ÉCHECS

#### 6<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT

Le 6<sup>ème</sup> championnat patronné par la Ville d'Ottignies et l'Échevinat de l'Éducation et de la Culture débutera le 12 janvier 1993 pour la série Honneur et le 19 janvier pour la série Aspirants, afin de permettre encore de nouvelles inscriptions. Celles-ci se font dès maintenant.

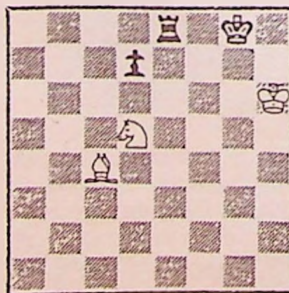
Notons qu'il y a encore deux places disponibles pour les joueurs cotés 1400 Elo et plus, en série Honneur.

Les autres, tardifs ou débutants seront classés dans la série Aspirants.

Le Cercle des Échecs d'Ottignies, voulant promouvoir le jeu d'échecs à la classe féminine envisage la création d'un « Prix Fémina » et fait appel aux dames et jeunes filles à partir de 16 ans, aguerries ou débutantes qui aimeraient s'adonner à ce jeu d'esprit.

Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès de Madame Isabelle Dumont, tél. (010) 613312. Également au secrétariat : R. Voet, tél (010) 616032 ou V. Clymans, tél. (010) 412891.

Les réunions d'Échecs se tiennent au 1<sup>er</sup> étage de la Taverne « Robin des Bois », rue des Fusillés 1, tous les mardis à 20 heures.



## JEUNES

### TROPHÉE LARIGAUDIE 1992

La région au sud de Namur, entre Courrière et la Vallée du Bocq, a été envahie pendant 4 jours durant les congés de Toussaint par des centaines de scouts et guides qui ont participé au 3<sup>ème</sup> Trophée Larigaudie.

Ce Trophée, organisé par les J.E.R. (scouts aînés F.S.C.) du Clan Larigaudie de la 42<sup>ème</sup> Unité La Malaise de L.L.N., consiste en une série d'épreuves où s'affrontent les différentes patrouilles (course d'orientation, V.T.T., escalade).

C'était pour les concurrents l'occasion de se dépasser, de se rencontrer, et de découvrir une région magnifique.

Le Trophée Larigaudie 92 à peine terminé, le Clan pense dès à présent au Trophée 1993. En effet une telle organisation ne s'improvise pas en un jour.

## AVIS

Nos lecteurs voudront bien noter le nouveau numéro de téléphone de M. Guy de Thomaz, Président de la Commission consultative des Sports : (010) 415436.



## ATELIERS CRÉATIFS POUR ENFANTS



Le Centre d'Expression et de Créativité « Le CLA » d'Ottignies Louvain-la-Neuve, Service Enseignement de la Ville, organise durant l'année scolaire des activités manuelles pour enfants.

### Lieux, jours et heures de séances

À Limelette :  
ancienne Maison communale,  
avenue de Jassans 67, 1<sup>er</sup> étage  
— le samedi de 10 à 12 heures,  
pour les enfants de 3 à 8 ans.

À Blocry :  
école communale, rue de l'Invasion 119A (près du Château d'eau et de la Gendarmerie)  
— pour les enfants de 5 à 13 ans :  
le mercredi de 14 à 16 heures  
ou le samedi de 10 à 12 heures.  
— pour les enfants de 3 à 5 ans :  
le mercredi de 16 h 15 à 17 h 35.

À Lauzelle :  
école communale, rue du Val-Saint-Lambert  
— le mercredi de 14 à 16 heures pour les enfants de 5 à 13 ans.

### Inscriptions

Lors de chaque séance.  
Le prochain cycle débutera les mercredi 20 et samedi 23 janvier 1993.

### Renseignements

Service social communal  
Tél. (010) 4378 11 (le matin)  
Service Enseignement  
Tél. (010) 4378 11

### Participation financière

Elle est de 900 F. par cycle et par participant. Le premier cycle va d'octobre à janvier et le second de février à mai.

## DEVENIR MONITEUR DE CENTRES ET PLAINES DE VACANCES

La plaine de vacances d'Ottignies Louvain-la-Neuve n'est plus à présenter : son succès s'affirme un peu plus à chaque édition (plus de mille enfants en ont profité cette année !). Ce n'est cependant pas la seule action du Centre de Loisirs actifs qui organise également une **formation de moniteur de plaines et centres de vacances**.

### À qui s'adresse cette formation ?

Elle s'adresse à tous ceux et celles qui sont intéressés par l'animation d'enfants et d'adolescents pendant leurs temps de loisirs.

Elle permet également aux étudiants et futurs étudiants en puériculture, humanités sportives, école normale, ... d'effectuer leur stage obligatoire dans de bonnes conditions.

### Les séquences de formation

La formation comporte quatre phases.

1. Un week-end du 5 au 7 mars 1993.
2. Un stage résidentiel de dix jours pendant les vacances de Pâques, au cours duquel les participants, répartis en groupe de vie, aborderont les différents registres cités plus haut ainsi que les aspects de la vie collective.
3. Un stage pratique d'un mois (200 heures) durant l'été 1993 (juillet ou août) au Centre de Loisirs actifs d'Ottignies Louvain-la-Neuve et ce sous la forme de l'animation d'un

groupe d'enfants. Le stage pratique prend également en considération l'aspect de formation.

4. Deux week-ends programmés du 17 au 19 septembre 1993 et du 8 au 10 octobre 1993.

La participation active à l'ensemble de la formation donne droit à deux diplômes de « moniteur-monitrice de centres et plaines de vacances » ;

— l'un délivré par l'Administration communale d'Ottignies Louvain-la-Neuve ;

— l'autre délivré par les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation active).

### L'admission à la formation

Cette formation est accessible à toute personne âgée de 16 ans au 31 décembre 1992. Les différentes séquences constituent un tout que ceux et celles qui s'inscrivent s'engagent à suivre de manière assidue (voir le contrat qui accompagne le document d'inscription).

### L'inscription à la formation

Les documents d'inscription ainsi que tout autre renseignement peuvent être obtenus à l'Administration communale - C.L.A. (Service Enseignement), avenue des Combattants 40 à Ottignies (le matin ou par téléphone au (010) 437811).

La demande d'inscription doit parvenir à l'adresse ci-dessus le 31 janvier 1993 au plus tard.





## CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le nouveau Conseil communal des Enfants a été installé le 28 octobre dernier en présence de M. Benthuis, Échevin-Président.

Ensuite, chaque élu se présente en mentionnant l'école dont il est issu :

Goffinet Vincent, avenue de Gasperi 15, 1340 Ottignies, tél. (010) 412361 - École Saint-Pie X (Mme Germanus)

Scorier Jonathan, rue du Monument 87, 1340 Ottignies, tél. (010) 416334 - École communale de Lauzelle (M. Lambert)

Campion Jonas, rue de la Housière 9, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 450454 - École communale de Blocry (M. Hugé)

Cianci Massimo, cours des Trois Fontaines 40/104, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 451405 - École communale de Blocry (Mme Renson)

Stainier Sandra, rue du Lac 5, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 455464 - École communale de Blocry (M. Gigot)

Vansita Léokadie, cours de Bonne Espérance 32, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 454055 - École communale de Blocry (Mme Mathtys)

De Wilde Sarah, rampe du Val 18, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 455677 - École Martin V (M. Baudouin)

Deserranno Florence, rue de la Haute Borne 15, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 451458 - École du Biéreau (Mme Sambre)

Guisset Fabian, avenue du Grand Cortil 39, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 450136 - École du Biéreau (M. de Trooz)

Neyts Alexandre, rue de l'Épine 2, 1340 Ottignies, tél. (010) 452709 - École du Biéreau (Mmes Pahaut et Brugge)

Delannoy Mickaël, rue Marie d'Oignies 70, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 451694 - École du Biéreau (Mme Barbier)

Mascart Patrick, rue de Lasne 1D, 1340 Ottignies, tél. (010) 415542 - École Notre-Dame (Mme Van Melick)

Marneff Brice, avenue des Sorbiers 128, 1342 Limelette, tél. (010) 411593 - Athénée Royal Villas (Mme Keck)

Van Dam Flore, rue du Puits 43, 1341 Cérroux-Mousty, tél. (010) 615941 - Athénée Royal Villas (Mmes Stocquart et Clinaz)

Nederland Cédric, rue de la Fontaine 29, 1340 Ottignies, tél. (010) 412376 - École Saint-Pie X (Mme Delarue)

Pirenne Elsa, rue Léon Dekaize 12, 1342 Limelette, tél. (010) 412067 - École Saint-Pie X (Mme Delarue)

Grégoire Charlotte, rue des Coquerées 26, 1341 Cérroux-Mousty, tél. (010) 615443 - École communale de Mousty (M. Mathieu)

Verhaegen Claire, avenue Maréchal Montgomery 14, 1341 Cérroux-Mousty, tél. (010) 419115 - École communale de Mousty (Mme Bertrand)

M. le Président informe le Conseil qu'un Comité de Citoyens d'Ottignies Louvain-la-Neuve (constitué à l'occasion de l'opération Villages roumains) propose une action auprès des écoles en vue de la reconstruction d'une école d'UNESIC, ville retenue pour bénéficier de l'aide des communes de l'Arrondissement de Nivelles.

Il suggère que, dans leur école, les conseillers se fassent le porte-parole de cette action pour laquelle ils recevront bientôt de plus amples informations (vente d'objets divers, organisation d'un spectacle avec Philippe Lafontaine au Centre culturel, ...).

### À quoi s'intéressent-ils ?

- sauvegarde des endroits zone verte
- réfection du terrain de basket du Bauloy
- recyclage du papier
- aménagement de pistes cyclables
- éclairage des sentiers
- panneaux routiers
- installation de casse-vitesse
- plus de sécurité dans les parkings des écoles et les souterrains de L.L.N.
- réfection du parcours de santé du Bois des Rêves
- réalisation d'un passage pour piétons - vieux chemin de Genappe
- inviter les enfants de Yougoslavie
- récolter des vêtements
- problème des feux rouges
- stationnement sur passages piétons
- route de Blocry - arrêt pour déposer les enfants
- plus d'espaces verts et de plaines de jeux
- récolte de conserves pour la Yougoslavie
- éclairage rond-point à L.L.N.
- aménagement canivaux pour chiens
- passage balayeuse plus fréquent
- bulles pour canettes
- plus de transports scolaires et plus de bus TEC
- campagne contre le racisme
- campagne contre les graffitis sur les murs
- remplacement des bulles par des containers

Vilain Simon, clos H. Vieux Temps 7, 1342 Limelette, tél. (010) 412380 - Athénée Royal Villas (Mmes Gallez et Mo)

Sonck Michaël, rue du Chemin de Fer 5, 1340 Ottignies, tél. (010) 413856 - Athénée Royal Villas (Mme Defleur)

Mende Bernadette, rue Émile Goes 7/302, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 450931 - Athénée Royal La Croix (Mme Dulière)

Mpezo Nathalie, clos Marie Dou Douye 7, 1340 Ottignies, tél. (010) 411905 - Athénée Royal La Croix (Mme Hérent)

Buggenhout Gael, place communale 5, 1341 Cérroux-Mousty, tél. (010) 616415 - École communale de Limoges (Mme Montois)

Labiouse Briec, avenue Bon-temps 20, 1340 Ottignies, tél. (010) 418859 - École Saint-Pie X (Mme Germanus)

Lefevre Aline, avenue des Hironnelles 42, 1341 Cérroux-Mousty, tél. (010) 616636 - Athénée Royal Villas (Mme Paulus)

Van Keymeulen Jean-Sébastien, clos des Albatros 11, 1341 Cérroux-Mousty, tél. (010) 613809 - Athénée Royal Villas (Mme Steenwegen)

Grégoire Anais, cour des Trois Fontaines 34/103, 1348 Louvain-la-Neuve - École des Bruyères (Mme De Boete)

Dethier Hélène, rue Haute 56, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. (010) 450845 - École des Bruyères (Mme Possoz)

## BONJOUR À TOUS

Nous vous informons de l'ouverture d'une nouvelle Maison de Jeunes au centre de Louvain-la-Neuve.

Située à deux pas de la place de l'Université, au milieu des arbres, cette maison se veut avant-tout le lieu des jeunes. Elle sera un centre d'information, un lieu d'animation, de diffusion culturelle, un endroit accueillant où on peut venir sans but précis, un endroit où les jeunes choisissent, décident... s'activent.

Louvain lez Jeunes  
Chemin de la Bardane 1  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél. (010) 455435



## UN POINT DE CHUTE...

« CAP-J », le Service d'Aide à la Jeunesse en Milieu ouvert d'Ottignies L.L.N., a relevé l'utilité d'un lieu pour « atterrir ». Un lieu où le jeune en difficulté peut prendre du recul quand ça ne va vraiment plus dans son milieu de vie !

Expliquons-nous : une équipe d'étudiants s'est engagée dans un Kot-à-Projet à Louvain-la-Neuve, le KOT-AMO, créé et supervisé par « CAP-J ».

Dans cette structure communautaire est offerte la possibilité d'accueillir ou de loger un jeune en urgence (en semaine de 18 h 00 du soir à 9 h 00 du matin, ainsi que les W.E. et les jours fériés).

En effet, des problèmes relationnels aigus peuvent parfois surgir de façon inopinée, à toute heure du jour ou de la nuit, et mieux vaut de ne pas les laisser s'envenimer. Le jeune, souvent fragile à ces moments de crise, demande à être soutenu avec chaleur et fermeté.

Il était opportun de limiter cette aide dans le temps afin d'éviter les risques d'enlèvement propres à l'accueil à long terme. Ainsi, l'accueil est défini d'office comme une mesure de courte durée, juste le temps d'y voir un peu plus clair et d'envisager le problème et les solutions possibles dans leur globalité.

Le KOT-AMO s'adresse essentiellement aux jeunes de 14 à 18 ans. De fait, il existe déjà une structure d'accueil des plus jeunes : l'association des « Parents de Quartier » et aussi des plus âgés : « La Coquille », Kot-à-Projet de l'UCL.

Gageons que le service « CAP-J » gagnera en efficacité sur le terrain grâce à la mise en place de ce chaînon manquant !

Adresse de contact :  
« CAP-J »  
Clos du Quadrille 2  
1340 Ottignies LLN  
Tél. (010) 410313  
Coord. :  
M. H. Poth

## « LOIN DE MA MAISON »

À LA RENCONTRE DES RÉFUGIÉS

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés avait lancé l'idée d'un concours d'affiches ouvert à tous les jeunes de Belgique âgés de 6 à 12 ans. Ces affiches devaient être réalisées sur papier de format 1,5 m x 1 m maximum. Le travail devait être collectif.

Il s'agissait donc de sensibiliser les jeunes aux problèmes des réfugiés encore trop souvent mal compris.

Or, dans ce domaine, notre Ville est résolument dynamique puisqu'elle compte aujourd'hui quelques 60 réfugiés, ce qui dépasse largement le quota de 1 réfugié pour 1 000 habitants proposé par les autorités supérieures. Toutefois, l'Échevin du Tiers-Monde, Jacques Benthuyts, connaît les limites d'un bon accueil et d'une intégration la meilleure possible. Dans cette perspective il peut compter sur le Comité d'Accueil pour Réfugiés de la région d'Ottignies (CARO - Tél. 415243).

C'est donc tout naturellement que les enfants des écoles de l'entité ont participé au concours proposé par le H.C.R. en collaboration avec le CARO, le CIRE et le Foyer culturel.

Parmi les 120 dessins parvenus au Comité organisateur, 5 dessins émanaient de nos écoles et surprise générale, ils se sont retrouvés classés dans les 6 premiers prix :

- 1<sup>er</sup> prix : École « Peu d'Eau » - Andenne
- 2<sup>e</sup> prix : École de Limauges
- 3<sup>e</sup> prix : École de Mousty
- 4<sup>e</sup> prix : École de Blocry
- 5<sup>e</sup> prix : École de Limauges
- 6<sup>e</sup> prix : École de Mousty

C'est donc avec une légitime fierté que Jacques Benthuyts, Échevin du Tiers-Monde et de l'Enseignement, a remis les prix offerts par les Éditions De Boeck Wesmael, Dupuis, De Standaard et le H.C.R.

J. DESMET



**RENARD**

**RENAULT**

Avenue Provinciale 51  
1341 OTTIGNIES  
010/61 47 62



## AU CENTRE CULTUREL

### « ET S'IL N'EN RESTAIT QU'UN »

L'imprésario parisien vient de nous faire savoir que l'œuvre de J. Anouilh, « Colombe » ne serait pas portée à la scène, pour des raisons, semble-t-il, d'incompatibilité de distribution.

Nous en sommes vraiment désolés.

Nous nous sommes battus pour présenter en remplacement à nos spectateurs un spectacle d'égale qualité, sinon meilleur. Et là, la chance nous a souri. Nous avons pu obtenir en dernière minute un spectacle des Galas Karsenty et, ce qui ne gâte rien, joué par une riche distribution à la tête de laquelle figurent des comédiens de première grandeur. Pour la première fois en effet, le Centre culturel accueillera Jean Piat et Odette Laure. La pièce, « Et s'il n'en restait qu'un » est de Françoise Dorin. Ce qui est gage de plaisir.

Mais nous n'avons pu obtenir que deux soirées, le jeudi 18 et le vendredi 19 février. Pour les personnes qui avaient choisi ces dates, pas de problème donc.

Pour celles qui avaient pris le mercredi 17, nous leur demandons de faire changer leur réservation pour le jeudi ou le vendredi. Nous leur avons gardé de bonnes places.

### SPECTACLES JUNIORS

#### Le Pinceau

Conte chinois, conte riant, conte-à-trappes, Plein de feu et de lumières. Pinceaux brisés, papiers perdus, Pinceau magique. Esprit du vent, volant, soufflant, sauvant...

Théâtre de la Guimbarde  
**Mercredi 30/12 - 15 h 00**  
Dans le cadre de Noël au Théâtre  
À partir de 5 ans

#### Léonard et Léonard

Attention, un Léonard peut en cacher un autre ! Un vieux peintre qui n'attend plus rien, un jeune inventeur qui n'attend personne, deux Léonards qui se rencontrent. Un curieux portrait cent fois recommencé, une machine volante à faire décoller, ...une aventure mouvementée.

**Mercredi 27 janvier - 15 h**  
À partir de 5 ans

#### Henri Dès

Moustache en bataille et guitare à la main, faut-il vraiment vous le présenter ?

Chanson-ritournelle, chanson-poème, chanson-tendresse, chansons pour tous.

Écouter Henri Dès, le voir, joindre sa voix à la sienne est un plaisir rare que nous vous invitons à savourer.

**Samedi 20 février - 15 h**  
À partir de 3 ans

Bureaux de location :  
C.C.B.W., rue Belotte 3  
1490 Court-Saint-Étienne  
Tél. (010) 615777

C.C.A.O.  
avenue des Combattants 41  
1340 Ottignies  
Tél. (010) 414435

P.A.F. :  
140 F./enfant - 180 F./adulte  
(1 place gratuite par groupe de 10)

P.A.F. - Henri Dès :  
250 F./enfant - 350 F./adulte

### « PARALLÈLES »

#### Petite Messe de Pâques

Catherine Lazard, seule en scène, pendant un peu plus d'une heure, bouge, danse, mime, vit aux rythmes d'une musique de Falmizio Cassol, une musique tantôt lancinante, tantôt sautillante avec de temps en temps des relents de jazz ou des sonorités primitives, une musique qui tient lieu de décors. Catherine Lazard possède à fond l'art de se servir de son corps. Elle enchaîne avec autant de facilité claquettes, mouvements de jazz, danses primitives et folkloriques. Elle porte avec force et enthousiasme un spectacle qui repose entièrement sur sa personnalité hors du commun.

**Jeudi 28 janvier - 20 h 15**  
Entrée 250 F

## ART ET PLAISIR

### À L'HONNEUR

E. Tasson, Chevalier de l'Ordre de la Couronne - A. Gillain, Chevalier de l'Ordre de Léopold II - M. Hautfenne, Palmes d'Or de la Couronne - W. Vandercappel, Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne - J. Pahaut, Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne. Félicitations à tous.

POUR VOS IMPRIMÉS  
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE  
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS  
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE  
TÉL. (010) 415024 = TÉLÉFAX (010) 412578

## Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22  
Limauges (Céroux-Mousty)  
Téléphone (010) 612433



• Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi



## ÉTAT-CIVIL DE JUILLET ET AOÛT

### NAISSANCES

Dasseleer Pierre - 02.07.92  
 Durllet Samantha - 07.07.92  
 Ripet Maxime - 07.07.92  
 Thinès Louise - 08.07.92  
 Léger Adèle - 09.07.92  
 Bastogne Maeliss - 09.07.92  
 Mahillon Mathieu - 11.07.92  
 Huysmans Lionel - 12.07.92  
 Drossart Hadrien - 17.07.92  
 Florkin Anne-Lise - 17.07.92  
 Palma Alvear Maria-Valentina - 17.07.92  
 Marichal Léa - 18.07.92  
 Moreau Fanny - 19.07.92  
 Van Biesen Alyssia - 21.07.92  
 Magos Félicien - 22.07.92  
 Ercoli Balbuena Eduardo - 23.07.92  
 Lion Loïc - 24.07.92  
 Lin Ji - 24.07.92  
 Spanoghe Thomas - 26.07.92  
 De Pelsemaeker Marie-Caroline - 28.07.92  
 De Mesmaeker Charlotte - 28.07.92  
 Hardy Alisson - 21.07.92  
 Malbert Gil - 29.07.92  
 Chafwehe Boris - 29.07.92  
 Jallet Aurélie - 31.07.92  
 Ajdid Sarah - 01.08.92  
 De Castro Silva - 01.08.92  
 Poncin Guillaume - 04.08.92  
 Bockstael Aurore - 05.08.92  
 Jacob Éléonore - 05.08.92  
 Dailliet Sophie - 06.08.92  
 Antoine Céline - 09.08.92  
 Delcambre Martin - 10.08.92  
 Kennedy Johan - 10.08.92

Jones François - 12.08.92  
 Dachelet François - 12.08.92  
 Bastin Simon - 16.08.92  
 El Mkhtrioui Mohamed - 16.08.92  
 Zouheir Asma - 20.08.92  
 Dereume Élodie - 20.08.92  
 Fontaine Laetitia - 20.08.92  
 Van Hove Sibylle - 21.08.92  
 Lourtie Marie - 23.08.92  
 Vitale Emanuele - 25.08.92  
 Deprez Pierre-Henri - 28.08.92

### MARIAGES

de Hemptinne (Écuyer) Frédéric et de Faily Murielle 03.07.92  
 Dalaiden Jean-Louis et Degraer Cécile 03.07.92  
 Nicolau Dan-Calin et Malengreau Véronique 04.07.92  
 Bastogne Charles et Huygen Fabienne 11.07.92  
 Gilis Didier et Vandénplas Sophie 11.07.92  
 Nickmilder Marc et Capoen Géraldine 11.07.92  
 Janssen Jean-François et Charlier Isabelle 11.07.92

Palate Emmanuel et Labbé Marie-Claire 11.07.92

Douxchamps Olivier et Campinne Caroline 25.07.92

Courteille Christian et Blum Corinne 25.07.92

De Wulf Bruno et De Coster Anne 01.08.92

Goethals Alain et Art Carine 01.08.92

Piroux Thierry et Bihain Annick 07.08.92

Clément Alphonse et Jurion Colette 08.08.92

Duvivier Patrick et Schillings Anne 08.08.92

Debongnie Philippe et Rabot Catherine 08.08.92

Gossuin Laurent et Jansen Bénédicte 08.08.92

Dujardin Serge et Tabureau Patricia 14.08.92

Waligorski Tadeusz et Durasse Sagayam 21.08.91

Derck Daniel et Roufosse Monique 22.08.92

Bontemps Xavier et Wéry Pascale 22.08.92

Oliva Jean-Baptiste et Wilmart Christine 22.08.92

Massart Yves et Coenen Muriel 22.08.92

Piette Jean-Charles et Férir Nathalie 22.08.92

Collart Robert et D'Aout Dominique 22.08.92

Metzmacker Nicolas et Bourguignon Véronique 28.08.92

Luyten-Troupin Denis et Lesoil Marie-France 29.08.92

Deli Vladimir et Bellemans Odette 29.08.92

### DÉCÈS

Gebert Léopoldine - 09.07.92  
 Vromman Marie - 11.07.92  
 Waterlot Guy - 20.07.92  
 Semal Marie - 22.07.92  
 Raman Gaston - 25.07.92  
 Adam Pierre - 27.07.92  
 Depierreux Joseph - 27.07.92  
 Beguin Charles - 02.08.92  
 De Vuyst Armand - 03.08.92  
 Diels Gabrielle - 09.08.92  
 Dumonceau Renée - 14.08.92  
 Gossiaux Claire - 18.08.92  
 Mouraux Flora - 24.08.92



**VOTRE OPTICIEN**

**H. METZMACKER**

Shopping Center du Douaire  
 1340 Ottignies  
 Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »  
 Ch. d'Alsemberg, 403  
 1180 Bruxelles  
 Tél. : 02/344 34 46

*Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres  
 garantie totale d'un an contre la casse*

TAVERNE - RESTAURANT

*Le Saint-Flo*

Avenue Reine Astrid 17 - 1340 Ottignies  
 Tél. (010) 419797 - Fax (010) 411543

TAVERNE

Ouvert de 10 h à 1 h du matin  
 Fermé le dimanche soir

RESTAURANT

Ouvert de 12 h à 15 h et de 18 h 30 à 24 h  
 Fermé le mercredi



## À PROPOS D'UN ROND-POINT

Je ne peux rester sans réagir lorsque je lis votre article intitulé « À propos d'un rond-point », paru dans un récent Bulletin communal. Malgré votre irritation contre ces citoyens qui vous dérangent, parce qu'ils n'auraient, apparemment, pas votre grande sagesse, je m'insurge contre votre leçon de morale.

En ne réagissant pas, je me trahirais, et je trahirais sans doute ceux que vous critiquez, ces gens qui osent se permettre de « râler », comme vous dites, parce qu'on dépense parfois des deniers publics dans des ouvrages d'art dangereux ou inutiles. (...)

Que la route de Lauzelle soit « régionale », et que, dès lors, votre pauvre petite « ville » soit une sorte de victime qui n'a rien à dire ne me satisfait pas. Ne croyez-vous pas que c'est un peu enfantin, comme attitude : « C'est pas moi. C'est lui ! ».

Soyez des « Responsables », messieurs les Politiciens, au lieu de vous mouler dans l'immobilisme, l'esquive, et les discours ronronnants et faciles ! Si votre Ville n'est pas d'accord avec la région, qu'elle prenne des mesures, qu'elle fasse arrêter les travaux ! Et qu'à l'avenir, elle fasse savoir qu'elle existe, qu'elle a son mot à dire, face à une quelconque Administration qui ne se soucierait pas d'elle ! (...)

Puis-je vous proposer d'envoyer quelqu'un, un de vos amis venant de Bruxelles par exemple, ou de Namur, par la N 4, sur cette fameuse avenue de Lauzelle, en direction de Blocry (en veillant à ne pas le prévenir du « chausse-trappe »), le soir, bien entendu ? (...)

N'y aurait-il eu qu'un seul accident, ne serait-ce pas déjà suffisant pour qu'on se demande s'il n'y a pas un problème ? Or, il y en a eu plusieurs, depuis deux mois ! Malgré une petite signalisation... probablement insuffisante, non ?

Cette rubrique est ouverte aux habitants qui souhaitent évoquer un problème d'intérêt général. Il est souhaitable que les textes ne dépassent pas 20 lignes dactylographées et ne contiennent aucune attaque personnelle.

Les Pouvoirs publics sont tellement attentifs, tellement prompts à réagir, n'est-ce pas ? Que les usagers ne les alertent surtout pas : ils savent toujours tout si bien ! Attendez-vous, vous aussi, à OTTIGNIES, qu'il y ait un mort ou deux pour agir, au lieu de nous faire comprendre que nous devrions nous taire.

Un particulier sera punissable de « non-assistance à personne en danger » pour beaucoup moins que cela. Votre position est facile : qui vous jugera vous, et pour votre passivité, et pour votre incitation à la passivité de vos concitoyens ?

R. HENRY

## NUISANCES

On ne comprend guère pourquoi le correspondant dont il est question en page 20 du numéro 61 a préféré garder l'anonymat. Quoi qu'il en soit il lève un fameux lièvre et vous avez bien raison d'y faire écho.

Eh oui le train, qui offre des avantages, est aussi une source de graves nuisances pour bon nombre d'Ottignois. Cela est un fait, explicitement reconnu dans le texte du « Schéma de structure » qui prévoit de prendre les dispositions nécessaires pour réduire ces nuisances au minimum.

Le choix des moyens pour y parvenir est affaire de spécialistes. Sans doute faudra-t-il recourir à une panoplie de mesures en profitant des expériences déjà acquises ailleurs. Mais il faut prendre le taureau par les cornes.

Beaucoup d'Ottignois sauront gré à leurs édiles d'entamer un dialogue constructif à ce sujet avec la S.N.C.B. et de le poursuivre jusqu'à l'obtention des résultats voulus.

Pierre VAN HOVE

## SCHÉMA DE STRUCTURE SCHÉMA DE CULTURE ?

Après de nombreux débats, quelques hésitations « intellectuelles », la CCAT a confirmé le rôle des différentes entités de la commune. Le rôle de Louvain-la-Neuve devra s'exercer dans l'enseignement, les sports et la culture.

Ces fonctions ne devront pas contribuer au renforcement d'une « polarité attractive » de Louvain-la-Neuve sur le plan régional.

### Quelles sont les motivations de ce grand dessein ?

La reconnaissance des différentes entités communales comme distinctes et complémentaires :

- le caractère rural de Céroux ;
- le caractère commercial, centripète d'Ottignies ;
- le caractère « culturel » de Louvain-la-Neuve.

### L'aspect culturel ?

— Pour permettre le développement commercial du centre d'Ottignies, surtout pour permettre que « l'équipement commercial » de Louvain-la-Neuve puisse se développer en fonction des besoins « des habitants dans le stade final de son développement et promouvoir l'animation du centre... ».

Parions que le souhait des habitants « participant » au dévelop-

pement du stade final de Louvain-la-Neuve puisse déjà s'exprimer aujourd'hui.

— Pour protéger notre réel patrimoine culturel à Louvain-la-Neuve : « un art de vivre ».

— Sans prétention si c'est « tout un art de vivre » qu'on veut protéger à Louvain-la-Neuve... où se développe tous types de relations avec le voisinage, l'explosion des valeurs associatives, il convient « d'administrer » cette « rareté » avec les moyens qu'elle implique ! Une maison du quartier de Louvain-la-Neuve devrait pouvoir exister pour garantir cette multiplicité.

— Des équipements collectifs doivent être pour cela bien localisés, mieux entretenus, existants !

— Cet « art de vivre », cet élan généreux, cette richesse, cette gratuité, ce sont les habitants résidents, étudiants, commerçants de Louvain-la-Neuve qui l'ont constitué.

L'AH sera toujours soucieuse de défendre un projet général de ville, vecteur d'humanité et veillera à ce que celui-ci soit porté par tous en respectant la réalité du quotidien de chacun.

Gilles HUBENS  
Président

## DERNIÈRE MINUTE

## TEC BRABANT WALLON

### VOTRE PARTENAIRE SÉCURITÉ POUR UN RÉVEILLON FUTÉ

Delhaize participe activement à cet événement et offre le service gratuit de navettes autobus TEC entre le site d'Aqualibi (Wavre) et la gare d'Ottignies en correspondance avec les heures de train.

### Horaires des services d'autobus gare d'Ottignies - Aqualibi et retour Vers Aqualibi Vers la gare d'Ottignies

Navettes toutes les 30 minutes  
Premier départ : 18 h 30  
Dernier départ : 21 h 30

Premier départ : 04 h 45  
Deuxième départ : 06 h 20  
Dernier départ : 06 h 40

Renseignements services d'autobus auprès du TEC Brabant wallon : (010) 480411.  
Renseignements réveilillon auprès de A New Day : (071) 813245.



## DES RÉALISATIONS PONCTUELLES AUX PROJETS LOINTAINS

En cette fin d'année 1992, nous sommes à moins de vingt mois des prochaines élections communales (9 octobre 1994) et d'un verdict que le groupe des « Intérêts communaux » attend avec confiance, tant est grandissante la déception des citoyens, surtout dans leur situation de contribuables.

Le bilan global est pour bientôt !

Certes, tout n'est pas négatif.

La plupart des projets de l'ancienne majorité ont été réalisés ou ils sont en cours. Parfois avec des « retouches » plus ou moins justifiées. Qu'il s'agisse, entre autres, d'égouttages ou d'améliorations de voiries et de trottoirs, de constructions scolaires ou de logements d'accueil pour personnes âgées, comme Max Roch le souligne par ailleurs.

Il y a eu aussi — et il y aura encore — beaucoup de réunions, de conférences de presse, de publications, d'études et de projets !

Notre souhait essentiel est qu'en 1993 l'avenir soit sauvegardé à Ottignies Louvain-la-Neuve, sans y être excessivement hypothéqué.

**D'où, notre nécessaire contrôle constant et insistant de la bizarre majorité communale.**

Notre vigilance sévère n'exclut pas les propositions constructives, mais en vérifiant, chaque fois, les moyens.

**Nous entendons rester dynamiques et entreprenants, mais réalistes et corrects à l'égard de nos électeurs.**

C'est dans cet esprit que nous participons à l'élaboration du schéma de structure et à certains engagements qui en découlent pour actualiser le développement harmonieux de l'ensemble de notre entité municipale. Nous n'entendons pas, pour autant, cautionner les propositions et les options excessivement coûteuses ou néfastes à l'environnement humain et naturel tel que souhaité par les habitants.

Le destin d'Ottignies et des villages voisins a été forgé, dès le milieu du siècle passé, par la création du nœud ferroviaire et, un siècle plus tard, par l'implantation de l'U.C.L. séculaire sur le plateau de Lauzelle, avec un développement économique en pleine expansion, tout en participant, entretemps, à l'explosion bruxelloise.

Lorsqu'il y a un peu plus de vingt-cinq ans, Yves du Monceau amena sa majorité du Conseil communal à accueillir l'U.C.L., il obtint — grâce aussi à André Oleffe, Michel Woitrin, Léon Servais et autres sociaux-chrétiens — le financement

public et privé, sans obérer les finances communales. Au contraire.

Lorsque, plus récemment, dans le même déroulement historique, nous avons — toujours avec Yves du Monceau — proposé au Conseil communal unanime d'accueillir, à Ottignies Louvain-la-Neuve, le chef-lieu de notre nouvelle Province du Brabant wallon, c'est encore en veillant à obtenir en même temps notre juste part du patrimoine provincial et le complément équitable de l'enveloppe nationale, comme pour Leuven, dans le respect scrupuleux des finances communales et en évi-

tant certains mouvements spéculatifs.

Notre quote-part — fortement réduite depuis quatre ans — dans les fonds régionaux des communes devrait alors retrouver des montants plus élevés.

Les prochaines semaines, voire les prochaines années, seront éclairantes à cet égard.

**En attendant, nous souhaitons à tous nos concitoyens et concitoyennes, de saintes et joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel-An et une heureuse et paisible année 1993.**

Jean SONDAG  
Conseiller communal

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

## PREMIÈRE PIERRE

Lors de la pose de la première pierre de la crèche et de la maison pour personnes âgées, le 25 septembre, Monsieur Otlet, Président du C.P.A.S. a prononcé une allocution truffée de chiffres desquels il ressortait auréolé de la couronne du sauveur des finances, face aux erreurs qu'aurait commises l'ancienne majorité.

En effet, en ce qui concerne la maison pour personnes âgées, il n'a pas manqué de mettre l'accent sur une très sensible diminution du coût à charge de la Ville malgré une non moins sensible augmentation du nombre de logements.

Il faudrait que Monsieur Otlet sache que lorsque l'on veut être précis, il faut aller jusqu'au bout des précisions.

Tout d'abord il semble décliner toute responsabilité dans les décisions prises par l'ancienne majorité, dont il faisait partie, et

au sein de laquelle il présidait la Commission des Affaires sociales.

Il semble aussi oublier que Anne André, qui siège aujourd'hui à ses côtés, était à l'époque, Échevin des Affaires sociales avec toute la responsabilité que cela implique dans l'étude du projet.

Enfin, il ne faut pas rêver : si l'on construit, sur une même surface, 36 appartements au lieu de 20, c'est que l'on a forcément remplacé des espaces agréables par des studios dont l'exiguïté, mis à part deux appartements, ne permettra de loger qu'une seule personne par studio.

En outre on a supprimé garages et parkings se basant sur la proximité problématique du parking Colruyt.

Voilà ce que Monsieur Otlet aurait pu déclarer s'il n'avait

voulu faire passer ses prédécesseurs pour de mauvais gestionnaires.

Il a quand même eu la courtoisie de déclarer que le projet avait été mis sur pied sous le mayorat d'Yves du Monceau. Il aurait pu ajouter que l'initiative du projet et celle qui y avait énormément investi était l'ancienne Présidente Nicole Lewalle.

Mais cela c'était trop lui demander.

Il faut aussi se rappeler la proposition d'acquisition du château Balzat où à l'heure qu'il est, une vingtaine de personnes pourraient déjà être installées.

Cette proposition est malheureusement venue à l'heure où le P.R.L. avait changé de camp et a donc été écartée pour des raisons purement politiques.

Les Conseillers IC  
du C.P.A.S.



## LE BRUIT

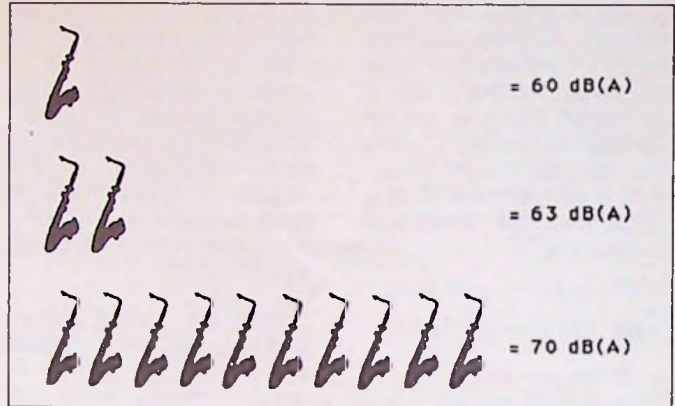
Il fait beau. Monsieur Dubois voudrait se détendre dans son jardin. Malheureusement, Monsieur Martin, son voisin, est en train de faucher sa parcelle à la débroussailleuse.

Monsieur Dubois reçoit **68 dB(A)** dans les oreilles. Il décide alors de prendre sa voiture (1200 cc) et d'aller faire un tour. Au volant, il roule à 60 Km/h et reçoit **73 dB(A)**. Monsieur Dubois a chaud, il ouvre la fenêtre et reçoit dès lors **80 dB(A)** ! Tout compte fait, il se dirige vers le bois de Lauzelle, abandonne sa voiture au parking du Centre William Lennox et emprunte un sentier pédestre en direction de l'abbaye de Clerlande. Il est heureux ; en effet, il entend distinctement le chant du rouge-

gorge : **49 dB(A)**. Mais lorsque l'oiseau se tait, il reste encore le bruit de fond de l'autoroute : **46 dB(A)**.

### Mais qu'est-ce que le bruit ?

Un bruit se caractérise par une série de vibrations qui exercent des variations de pression sur le tympan. Celles-ci sont mesurées en watt/m<sup>2</sup> ou en  $\mu\text{Pa}^{(1)}$ . Pour éviter de jongler avec des nombres entre 0,00000000001 et 10, on a converti ces derniers en décibels (dB) qui s'échelonnent de 1 à 130, 1 dB étant le seuil de l'audition et 130 dB le seuil de la douleur. Une augmentation de 10 dB correspond donc à une intensité 10 fois plus forte.



### Calculs bizarres !

Le décibel fait appel à une échelle « logarithmique », d'où des opérations arithmétiques un peu compliquées :

- un saxophone de 60 dB(A)<sup>(2)</sup> + un saxophone de 60 dB(A) = 63 dB(A) ;
- 10 saxophones de 60 dB(A) chacun = 70 dB(A) ;
- un bruit de 60 dB(A) + un bruit de 70 dB(A) = 70 dB(A).

### Conclusion :

mieux vaut faire fonctionner votre machine à laver et votre lave-vaisselle en même temps, vous ne serez pas plus gêné !

- un doublement de la distance par rapport à une source de bruit ponctuelle (un haut-parleur, par exemple) entraîne une diminution de bruit de 6 dB(A) ; si la source de bruit est linéaire (une route, par exemple), la diminution est de 3 dB(A).

### Ennemi public n° 1

Le bruit constitue une nuisance mesurable (à l'aide d'un instrument appelé sonomètre) ; cependant, elle est parfois recherchée par certains dans les discothèques ou via les balladeurs. Cette surconsommation de bruit peut entraîner une dégradation de l'appareil auditif conduisant à une diminution temporaire de l'audition, voire une surdité définitive.

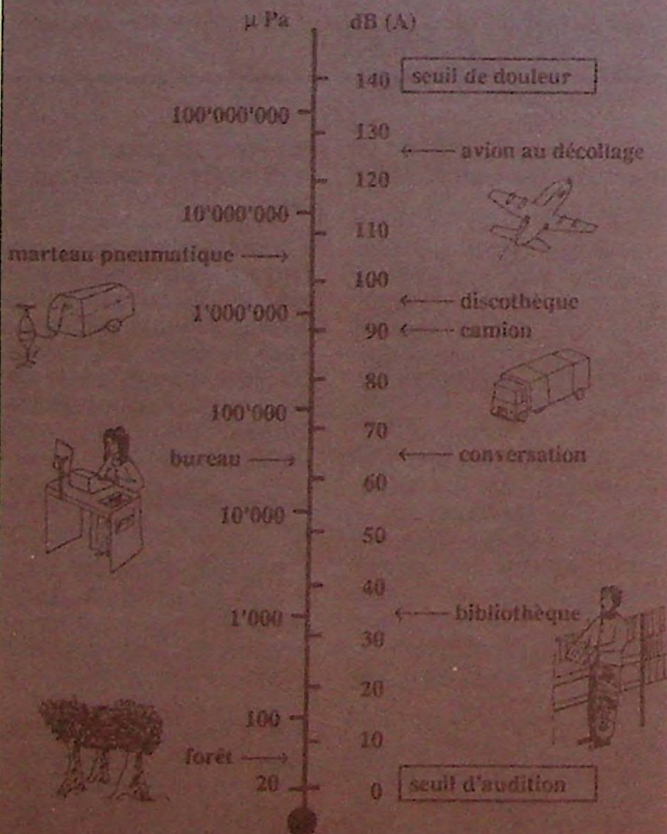
Le bruit entraîne aussi des troubles nerveux (stress, irritation, perturbation du sommeil) accroissant la fatigue journalière et développant l'agressivité.

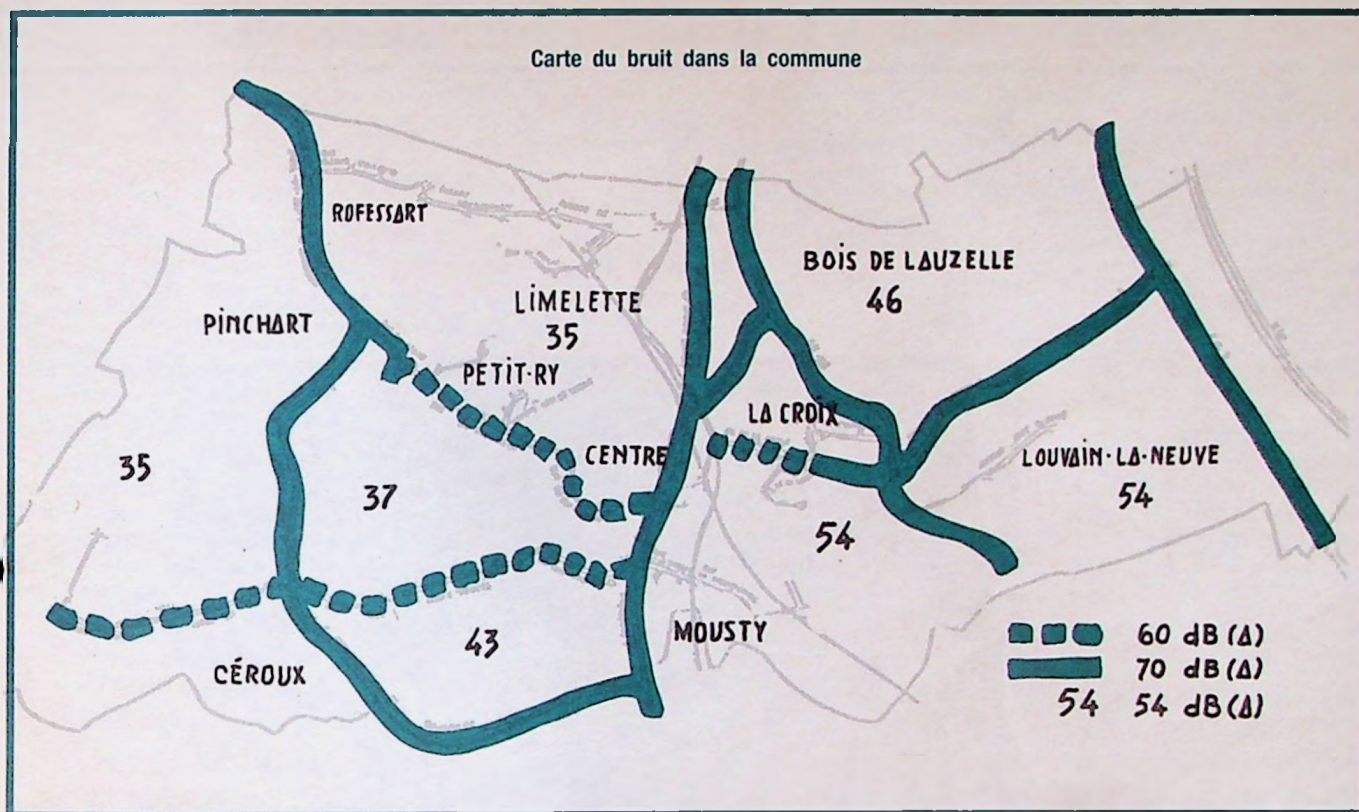
### Que dit le règlement communal concernant le bruit ?

L'usage d'engins à moteur dans les terrains privés est interdit en zone d'habitat les dimanches et jours fériés, ainsi qu'entre 20 h 00 et 9 h 00, et cela toute l'année. Ainsi, Monsieur peu faucher ses bordures à la débroussailleuse le samedi, entre 9 h 00 et 20 h 00, à condition que ce ne soit pas un jour férié.

Par ailleurs, les agriculteurs peuvent moissonner et labourer toute l'année, même le dimanche s'ils le souhaitent, à condition d'être en zone agricole ! Néanmoins tout bruit évitable, qu'il soit nocturne ou diurne, est interdit ; ici, c'est, le cas échéant, le service de police qui tranche pour taxer tel ou tel bruit d'inévitable !

## ÉCHELLE DU BRUIT





### La carte du bruit

Comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessus, le bruit trouve essentiellement sa source, au moins dans notre commune, le long des axes routiers. C'est donc la voiture qui est la principale productrice de la pression acoustique. Sachez que lorsque vous conduisez, vous recevez en continu une dose de 60 à 75 dB(A), en fonction du confort de votre véhicule et votre style de conduite.

### Retenez que...

Entre une zone rurale sans circulation (bruit de fond =  $\pm 45$  dB(A)), et une zone urbanisée à circulation quasi permanente (bruit de fond = 70 à 80 dB(A)), en fonction de la configuration des lieux, de la vitesse et de la densité du trafic, le niveau de pression acoustique varie d'un facteur 1000 environ !

(1)  $\mu$ Pa : micropascal.  
(2) Le dB(A) tient compte de l'audibilité de l'oreille humaine.

*Ce dossier a été réalisé en collaboration avec le SECOB*

## LE BRUIT NUIT

**Pensez-y !**

Merci

### NOUVEAU dans la région !



#### l'élevateur KOMATSU

en vente chez  
Ets Noël G.

Avenue Albert 1<sup>er</sup> 43 - 1342 Limelette  
Tél. (010) 413190

Electrique • Diesel • Essence

### Gardez la Ville propre !

#### ENTREPRISE DE NETTOYAGE REMY

vous propose ses services

- Nettoyage journalier ou périodique
- Entretien de bureaux et immeubles
- Premier nettoyage après construction / déménagement
- Lavage de vitres

Prix modérés • Devis gratuit

Avenue des Vallées 159  
1341 Céroux-Mousty  
Tél. (010) 615513



## NOTRE CENTENAIRE RÊVE DE TOURNER UN FILM !

Henriette de Coster-Roox fêtera ses cent ans le 24 décembre.

Née dans une famille de 5 enfants, elle est la fille d'un père imprimeur éditant le « Journal Industriel de Charleroi » et de Irma Piette dont le frère a rempli les fonctions de chef de gare à Ottignies.

Elle habite Louvain-la-Neuve depuis 5 ans.

### Le film de sa vie

Henriette Roox fait des humanités gréco-latines à l'Abbaye de Soleilmont. Elle fera avec brio du théâtre et étudiera également très sérieusement le solfège, le piano, l'orgue et le violon.

Elle épouse François de Coster, professeur de mathématique à la Faculté Saint-Louis. Elle vivra très entourée de l'affection de toute une grande famille dont elle ne peut se passer de parler chaque jour.

Sa mémoire exceptionnelle lui permet de chanter encore aujourd'hui les marches militaires de son oncle et parrain Laurent Roox, commandant de place à Huy à l'époque.

Très intéressée par la littérature, le théâtre et la musique, elle écrit spécialement des poésies. Elle participe à différents concours et obtient pour l'un d'eux le grand prix international et le premier prix international du sonnet.



Elle obtient aussi le prix d'honneur au concours Corymbe en France.

Sa grande formation musicale lui permet encore volontiers de jouer du piano ou de l'orgue quand elle en a l'occasion.

Elle s'intéressera très fort au paranormal ... y compris les OVNIS ainsi qu'à la vie des marginaux, des prisonniers ... en prison ou évadés ... amandés ou non, dans le cadre de leur réinsertion dans la société. C'est ainsi qu'elle est en relation épis-

tolaire avec l'abbé Philippe Mailard, aumônier des prisons de France.

Mme de Coster a toujours témoigné d'une admiration sans bornes pour Ernest Psichari, petit-fils du « Grand » Renan, mort le 22 août 1914 à Rossignol dans les Ardennes belges et y enterré.

De nombreuses fois, elle est allée se recueillir sur la tombe de ce héros, son modèle d'homme, dont elle possède tous les livres.

Elle est parfaite quadrilingue ; français, néerlandais, allemand et anglais.

Notre centenaire récite aussi avec énormément de charme et un vrai talent de comédienne, des textes en bon wallon de Charleroi.

Elle aime par-dessus tout de faire des courses jusque « Au printemps » et au « Furet du Nord » à Lille et bien sûr chez Delhaize à Ottignies pour rencontrer des gens avec qui elle est toujours prête à converser avec gaieté, gentillesse et intérêt constant.

Dernièrement, nous lui avons demandé ce dont elle rêvait. Elle nous ait qu'elle aurait aimé tourner un film !!!

Il serait injuste de taire l'existence de sa chatte « Ninie » qui va fêter, elle, ses ... dix-neuf ans ! Ce qui vaut bien un centenaire quand on est chatte !